

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 18 avril 2023



La CCI Nice Côte d'Azur lance un Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, une action de mécénat au service de la formation professionnelle

Le Campus Sud des Métiers est un lieu unique dédié à l'alternance sur la Côte d'Azur. Porté par la CCI Nice Côte d'Azur, il a été inauguré en septembre 2022. Implanté au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia et de l'Ecovallée, il s'étend sur 24 200m². Son offre propose 95 formations dans 12 filières différentes du niveau CAP au BAC+5. Actuellement, ce sont près de 2 000 jeunes qui sont formés en alternance pour répondre aux besoins des entreprises locales en matière de compétences.

Le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, un outil de mécénat au service du territoire

La qualité de l'offre de formation dispensée au sein du Campus n'est possible que grâce à des partenariats étroits avec les entreprises. Ces partenariats sont déjà effectifs sur le plan pédagogique (intervenants professionnels, études de cas réels...), sur celui des équipements (dons de matériels, de véhicules...) et sur la participation à des événements de promotion des métiers.

La CCI Nice Côte d'Azur lance le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation pour développer d'autres projets. La présidence de Côte d'Azur Formation est confiée à Madame Anny Courtade.

Le Fonds Côte d'Azur Formation accompagne quatre grands projets autour de :

- **La pédagogie active** : lancer des dispositifs de formation professionnelle innovants et inciter les apprenants à être acteurs de leurs formations et du développement de leurs compétences.
- **L'engagement social** : soutenir les apprenants avec la mise en place d'aides sur le logement et la restauration.
- **L'ouverture internationale** : proposer aux apprentis des cursus d'apprentissage intégrant la mobilité internationale pour développer leur autonomie et leurs compétences à interagir en local dans un environnement professionnel international.
- **La transformation** : maintenir des équipements et des plateaux techniques de haut niveau et investir dans du matériel de pointe et innovant.

Pour une entreprise, c'est l'opportunité de contribuer de façon simple, opérationnelle et à un coût mesuré (défiscalisation à hauteur de 60% des dons réalisés*) à une action de mécénat de soutien à la formation professionnelle

Plus d'info sur le Fonds Côte d'Azur Formation : <https://www.campussuddesmetiers.com/entreprises/mecenat/>

**Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons dans la limite de 20% du revenu imposable. Les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.*

Contacts presse CCI :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 18 avril 2023



La CCI Nice Côte d'Azur lance un Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, une action de mécénat au service de la formation professionnelle

Le Campus Sud des Métiers est un lieu unique dédié à l'alternance sur la Côte d'Azur. Porté par la CCI Nice Côte d'Azur, il a été inauguré en septembre 2022. Implanté au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia et de l'Ecovallée, il s'étend sur 24 200m². Son offre propose 95 formations dans 12 filières différentes du niveau CAP au BAC+5. Actuellement, ce sont près de 2 000 jeunes qui sont formés en alternance pour répondre aux besoins des entreprises locales en matière de compétences.

Le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, un outil de mécénat au service du territoire

La qualité de l'offre de formation dispensée au sein du Campus n'est possible que grâce à des partenariats étroits avec les entreprises. Ces partenariats sont déjà effectifs sur le plan pédagogique (intervenants professionnels, études de cas réels...), sur celui des équipements (dons de matériels, de véhicules...) et sur la participation à des événements de promotion des métiers.

La CCI Nice Côte d'Azur lance le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation pour développer d'autres projets. La présidence de Côte d'Azur Formation est confiée à Madame Anny Courtade.

Le Fonds Côte d'Azur Formation accompagne quatre grands projets autour de :

- **La pédagogie active** : lancer des dispositifs de formation professionnelle innovants et inciter les apprenants à être acteurs de leurs formations et du développement de leurs compétences.
- **L'engagement social** : soutenir les apprenants avec la mise en place d'aides sur le logement et la restauration.
- **L'ouverture internationale** : proposer aux apprentis des cursus d'apprentissage intégrant la mobilité internationale pour développer leur autonomie et leurs compétences à interagir en local dans un environnement professionnel international.
- **La transformation** : maintenir des équipements et des plateaux techniques de haut niveau et investir dans du matériel de pointe et innovant.

Pour une entreprise, c'est l'opportunité de contribuer de façon simple, opérationnelle et à un coût mesuré (défiscalisation à hauteur de 60% des dons réalisés*) à une action de mécénat de soutien à la formation professionnelle

Plus d'info sur le Fonds Côte d'Azur Formation : <https://www.campussuddesmetiers.com/entreprises/mecenat/>

**Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons dans la limite de 20% du revenu imposable. Les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.*

Contacts presse CCI :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 18 avril 2023



La CCI Nice Côte d'Azur lance un Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, une action de mécénat au service de la formation professionnelle

Le Campus Sud des Métiers est un lieu unique dédié à l'alternance sur la Côte d'Azur. Porté par la CCI Nice Côte d'Azur, il a été inauguré en septembre 2022. Implanté au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia et de l'Ecovallée, il s'étend sur 24 200m². Son offre propose 95 formations dans 12 filières différentes du niveau CAP au BAC+5. Actuellement, ce sont près de 2 000 jeunes qui sont formés en alternance pour répondre aux besoins des entreprises locales en matière de compétences.

Le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, un outil de mécénat au service du territoire

La qualité de l'offre de formation dispensée au sein du Campus n'est possible que grâce à des partenariats étroits avec les entreprises. Ces partenariats sont déjà effectifs sur le plan pédagogique (intervenants professionnels, études de cas réels...), sur celui des équipements (dons de matériels, de véhicules...) et sur la participation à des événements de promotion des métiers.

La CCI Nice Côte d'Azur lance le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation pour développer d'autres projets. La présidence de Côte d'Azur Formation est confiée à Madame Anny Courtade.

Le Fonds Côte d'Azur Formation accompagne quatre grands projets autour de :

- **La pédagogie active** : lancer des dispositifs de formation professionnelle innovants et inciter les apprenants à être acteurs de leurs formations et du développement de leurs compétences.
- **L'engagement social** : soutenir les apprenants avec la mise en place d'aides sur le logement et la restauration.
- **L'ouverture internationale** : proposer aux apprentis des cursus d'apprentissage intégrant la mobilité internationale pour développer leur autonomie et leurs compétences à interagir en local dans un environnement professionnel international.
- **La transformation** : maintenir des équipements et des plateaux techniques de haut niveau et investir dans du matériel de pointe et innovant.

Pour une entreprise, c'est l'opportunité de contribuer de façon simple, opérationnelle et à un coût mesuré (défiscalisation à hauteur de 60% des dons réalisés*) à une action de mécénat de soutien à la formation professionnelle

Plus d'info sur le Fonds Côte d'Azur Formation : <https://www.campussuddesmetiers.com/entreprises/mecenat/>

**Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons dans la limite de 20% du revenu imposable. Les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.*

Contacts presse CCI :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 18 avril 2023



La CCI Nice Côte d'Azur lance un Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, une action de mécénat au service de la formation professionnelle

Le Campus Sud des Métiers est un lieu unique dédié à l'alternance sur la Côte d'Azur. Porté par la CCI Nice Côte d'Azur, il a été inauguré en septembre 2022. Implanté au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia et de l'Ecovallée, il s'étend sur 24 200m². Son offre propose 95 formations dans 12 filières différentes du niveau CAP au BAC+5. Actuellement, ce sont près de 2 000 jeunes qui sont formés en alternance pour répondre aux besoins des entreprises locales en matière de compétences.

Le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, un outil de mécénat au service du territoire

La qualité de l'offre de formation dispensée au sein du Campus n'est possible que grâce à des partenariats étroits avec les entreprises. Ces partenariats sont déjà effectifs sur le plan pédagogique (intervenants professionnels, études de cas réels...), sur celui des équipements (dons de matériels, de véhicules...) et sur la participation à des événements de promotion des métiers.

La CCI Nice Côte d'Azur lance le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation pour développer d'autres projets. La présidence de Côte d'Azur Formation est confiée à Madame Anny Courtade.

Le Fonds Côte d'Azur Formation accompagne quatre grands projets autour de :

- **La pédagogie active** : lancer des dispositifs de formation professionnelle innovants et inciter les apprenants à être acteurs de leurs formations et du développement de leurs compétences.
- **L'engagement social** : soutenir les apprenants avec la mise en place d'aides sur le logement et la restauration.
- **L'ouverture internationale** : proposer aux apprentis des cursus d'apprentissage intégrant la mobilité internationale pour développer leur autonomie et leurs compétences à interagir en local dans un environnement professionnel international.
- **La transformation** : maintenir des équipements et des plateaux techniques de haut niveau et investir dans du matériel de pointe et innovant.

Pour une entreprise, c'est l'opportunité de contribuer de façon simple, opérationnelle et à un coût mesuré (défiscalisation à hauteur de 60% des dons réalisés*) à une action de mécénat de soutien à la formation professionnelle

Plus d'info sur le Fonds Côte d'Azur Formation : <https://www.campussuddesmetiers.com/entreprises/mecenat/>

**Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons dans la limite de 20% du revenu imposable. Les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.*

Contacts presse CCI :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 18 avril 2023



La CCI Nice Côte d'Azur lance un Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, une action de mécénat au service de la formation professionnelle

Le Campus Sud des Métiers est un lieu unique dédié à l'alternance sur la Côte d'Azur. Porté par la CCI Nice Côte d'Azur, il a été inauguré en septembre 2022. Implanté au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia et de l'Ecovallée, il s'étend sur 24 200m². Son offre propose 95 formations dans 12 filières différentes du niveau CAP au BAC+5. Actuellement, ce sont près de 2 000 jeunes qui sont formés en alternance pour répondre aux besoins des entreprises locales en matière de compétences.

Le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation, un outil de mécénat au service du territoire

La qualité de l'offre de formation dispensée au sein du Campus n'est possible que grâce à des partenariats étroits avec les entreprises. Ces partenariats sont déjà effectifs sur le plan pédagogique (intervenants professionnels, études de cas réels...), sur celui des équipements (dons de matériels, de véhicules...) et sur la participation à des événements de promotion des métiers.

La CCI Nice Côte d'Azur lance le Fonds de dotation Côte d'Azur Formation pour développer d'autres projets. La présidence de Côte d'Azur Formation est confiée à Madame Anny Courtade.

Le Fonds Côte d'Azur Formation accompagne quatre grands projets autour de :

- **La pédagogie active** : lancer des dispositifs de formation professionnelle innovants et inciter les apprenants à être acteurs de leurs formations et du développement de leurs compétences.
- **L'engagement social** : soutenir les apprenants avec la mise en place d'aides sur le logement et la restauration.
- **L'ouverture internationale** : proposer aux apprentis des cursus d'apprentissage intégrant la mobilité internationale pour développer leur autonomie et leurs compétences à interagir en local dans un environnement professionnel international.
- **La transformation** : maintenir des équipements et des plateaux techniques de haut niveau et investir dans du matériel de pointe et innovant.

Pour une entreprise, c'est l'opportunité de contribuer de façon simple, opérationnelle et à un coût mesuré (défiscalisation à hauteur de 60% des dons réalisés*) à une action de mécénat de soutien à la formation professionnelle

Plus d'info sur le Fonds Côte d'Azur Formation : <https://www.campussuddesmetiers.com/entreprises/mecenat/>

**Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons dans la limite de 20% du revenu imposable. Les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.*

Contacts presse CCI :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr